



Association de tir de la province de Québec



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2019

Nom : _____ Prénom: _____

Armée Rég./Rés. (Grade) : _____ Cadets (Grade) : _____

Adresse : _____ Apt. : _____

Ville : _____ Prov. : _____ Code Postal : _____

Tél. : (____) _____ - _____ Courriel: _____

Permis de possession d'armes à feu : # _____ Exp : _____

Type de paiement : _____

JUNIOR

Si vous avez moins de 25 ans, contactez-nous pour les tarifs.

SÉNIOR (25 ans et plus)

Membre annuel associé (ATPQ = 100\$ / DCRA = 55\$)	155.00 \$
Membre annuel régulier (ATPQ = 100\$ / DCRA = 135\$)	235.00 \$
Membre à vie de l'ATPQ associé (ATPQ = 0\$, DCRA = 55\$)	55.00 \$
Membre à vie ATPQ régulier (ATPQ = 0\$, DCRA = 135\$)	135.00\$

Svp encercler l'option choisie

Je m'engage à respecter les règles, règlements et dispositions de l'Association de Tir de la Province de Québec qui sont disponibles dans le journal et via le site web (www.pqra.org).

Comme obligation connexe à mon adhésion ou renouvellement, je m'engage à remplir les tâches qui peuvent être exigées de moi dans la conduite du champ de tir ou des compétitions et d'assumer la compatibilité de tout équipement qui sera confié à ma charge par l'association.

Les informations recueillies dans ce formulaire seront conservées par l'ATPQ et envoyées au DCRA aux fins d'assurance.

J'accepte de recevoir par courriel les informations relatives aux activités de l'Association de Tir de la Province de Québec.

Signature: _____ Date : _____



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Interdiction d'utiliser des armes à feu

Il est interdit de tirer ou d'essayer de tirer à l'aide d'armes à feu fabriquées sur place ou à titre d'objets d'exposition ou de trophées, ou de toute autre arme à feu semblable, sauf dans les situations ci-après :

- Une association de tir au fusil parrainée ou reconnue par le MDN et dûment contrôlée qui se sert des installations du MDN, à la condition que l'Association atteste par écrit que :
 - L'arme à feu a été inspectée au cours des douze mois qui précèdent et jugée en bon état par un armurier autorisé;
 - Les zones dangereuses pour l'utilisation de l'arme à feu se situent dans les limites de la zone dangereuse de l'installation du MDN;
 - L'État est déchargé de toute responsabilité découlant de l'usage de l'installation par l'Association.

Je certifie que les armes à feu et munitions que j'utiliserai durant la saison de tir 2018-2019 rencontrent les normes ci-haut mentionnées en ce qui a trait à leur état et leur performance balistique (égale ou inférieure au calibre .300 Win Mag avec projectile de 180gr de fabrication commerciale).

De plus, j'exonère la Couronne de toutes responsabilités résultant de mon utilisation des champs de tir à la BFC Valcartier.

Prénom et nom : _____
(Lettres moulées)

Signature

Extrait de la DOAD 3002-5

Date

Remplir et signer le formulaire « Formulaire d'inscription 2018 »



Association de tir de la province de Québec



1. Remplir et signer le formulaire « **DÉCHARGE DE RESONSABILITÉS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENCE NATIONALE** »
2. Si l'option PayPal n'a pas été choisie, s'il vous plaît joindre votre paiement (chèque ou mandat poste) au nom de l'Association de Tir de la Province de Québec ou ATPQ.
Si vous payez par Paypal, svp l'indiquer sur le formulaire d'inscription
3. Svp écrire **lisiblement** (en respectant les majuscules et minuscules) votre adresse courriel sur le formulaire, les invitations aux pratiques et compétitions se transmettent aux membres avec cette méthode.
4. Retourner les 2 formulaires (pages 1 et 2) **ET** votre paiement à :

**ATPQ / PQRA
426 rue Riopelle
Québec, Qc
G1C 6L3**

Bonne saison 2019 à tous !